

Communiqué de la Commune de Bussière-Galant

Un masque distribué à chaque habitant

Pour faire face à la pandémie qui frappe actuellement notre pays et afin de renforcer la chaîne des mesures prises pour lutter contre le COVID-19, au moment où le déconfinement vient d'être annoncé par le gouvernement, la commune de Bussière-Galant/St Nicolas Courbefy a commandé 1 500 masques réutilisables en tissu normé qui sont remis gratuitement à ses habitants exclusivement domiciliés sur la commune.

Afin de limiter les déplacements et de ne pas faire prendre de risques à la population, la distribution sera organisée selon le principe du porte à porte par les élus municipaux.

Les masques seront ainsi déposés dans les boîtes aux lettres, en fonction du nombre de personnes connues dans chaque foyer.

Pour tout besoin complémentaire ou en cas d'absence, nous vous demandons de contacter directement la mairie au 05 55 78 80 26.

Il est rappelé que ces masques alternatifs représentent une protection supplémentaire, mais ne dispensent en aucun cas du respect des gestes barrières et des limitations de déplacements actuellement en vigueur.

**Le Maire
Emmanuel DEXET**